

BALLON

Janvier 2010

Journal d'information de la commune de Ballon



Madame, Monsieur

Nous venons il y a quelques jours de fermer la page sur l'année 2009 depuis maintenant 13 ans nous vous adressons en cette période notre bulletin municipal

C'est pour moi l'occasion de vous présenter à vous toutes et à vous tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année qui débute et de vous transmettre les vœux les plus sincères du conseil municipal.

L'année 2010 va être une année de réflexion pour notre commune : Quelle orientation intercommunale devons-nous choisir !

Le projet de loi relatif à la réforme des collectivités territoriales engagé par le gouvernement va modifier notre organisation, il nous faudra avant 2012 rejoindre une structure intercommunale.

La décentralisation s'est essentiellement focalisée jusqu'à présent sur les transferts de compétences mais n'a pas modifié les structures sauf pour les ajouter les unes aux autres sans jamais retrancher, clarifier, ou réorganiser. Le résultat que nous connaissons c'est une extraordinaire complexité de notre système administratif.

La réforme proposée veut simplifier, elle veut regrouper les collectivités territoriales autour de deux pôles : un pôle département- région, un pôle communes- intercommunalités de ce fait de nombreux syndicats et pays devraient disparaître.

En matière d'intercommunalité, le gouvernement veut franchir une nouvelle étape, la couverture intercommunale devra être intégrale sur le territoire pour 2014 ce qui va nous engager avant cette date probablement en 2012, dans une structure qui nous sera imposée par la préfecture si d'ici la nous ne nous prononçons pas. Ballon, Ciré et Ardillières sont visés par cette réforme, nous aurons un peu plus de service, mais nous aurons à supporter une augmentation de nos impôts par une ligne supplémentaire intercommunale et par un passage à la taxe en ce qui concerne les ordures ménagères.

Une autre réforme se prépare, celle de la taxe professionnelle. Même si elle est annoncée comme neutre pour les collectivités en 2010 elle risque d'influer sérieusement sur notre budget dès 2011. Nous aurons de nouvelles ressources mais lesquelles ? Le débat parlementaire n'est pas terminé !

En ce début d'année vous allez être sollicités pour le recensement, nous étions 650 en 2005 sur notre commune, nos estimations à ce jour nous laissent penser que nous sommes aux environs de 710 habitants, Madame Jeanne MARCHAY passera vous voir entre le 20/01 et le 20/02, je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.

A nouveau je vous exprime mes meilleurs vœux pour 2010.

Noël GAUNET

Sommaire

Principales délibérations - p. 3

Budget 2009 - p. 4-5

Communiqués - p. 6 à 9

Le SIVOS - p. 10

Les associations - p. 11 à 15

Page d'histoire - p. 15

Infos pratiques - p. 16

Comité de rédaction

Micheline Dargère, Emmanuel Devaud, Noël Gaunet, Bernard Thoron, Sylvie Tarot

Impression

IJMS
17700 SURGÈRES

EXTRAIT DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(les délibérations détaillées sont à votre disposition au secrétariat de la mairie)

21 janvier

Projet de convention de maîtrise d'ouvrage pour l'outil SIG (système d'information géographique) sur le territoire du pays d'Aunis, accord du CM

16 février

Vote des subventions

Vote du compte administratif en excédent de 202820 € en fonctionnement et 28010 € en investissement

Vote du compte de gestion idem au CA ci-dessus

23 février

Vote des 4 taxes, augmentation des taxes d'habitation, foncier bâti, et professionnelle

Vote du budget primitif en équilibre 501018 € en fonctionnement et 127700 € en investissement

30 mars

Acceptation de l'indemnité de conseil à madame le percepteur

Devis de la société EMIS pour le changement de 3 extincteurs

Remplacement du chauffe eau au logement de l'école 910 €

08 juin

Syndicat de la voirie, projet de convention en remplacement des missions actuelles fournies par les services de l'état, le conseil municipal souhaite attendre la présentation du programme ATESAT 2010 avant de s'engager

SYHNA : le CM autorise le renouvellement de la convention pour la lutte contre les espèces envahissantes

Augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes a compter de 2010

Augmentation des tarifs des concessions dans le cimetière

Révision des loyers des logements communaux suivant l'indexation Insee

Réparation de quelques tables de la salle des fêtes pour 487 €

27 juillet

Révision du tarif de la redevance des OM

Aide financière de 300 € a l'école pour l'organisation d'une classe nature dans l'île d'Oléron

Mise en place d'une porte intérieur sur la scène de la salle des fêtes 469 € accord CM

Acquisition des illuminations de Noël pour un montant de 4276 € en remplacement des guirlandes à ampoules ancien modèle

28 septembre

Mise à jour du tableau de la voirie communal par la commission et transmission à la DDE

Nomination d'un représentant élu pour le recensement 2010 monsieur Bernard THORON est désigné comme coordonnateur communal

23 novembre

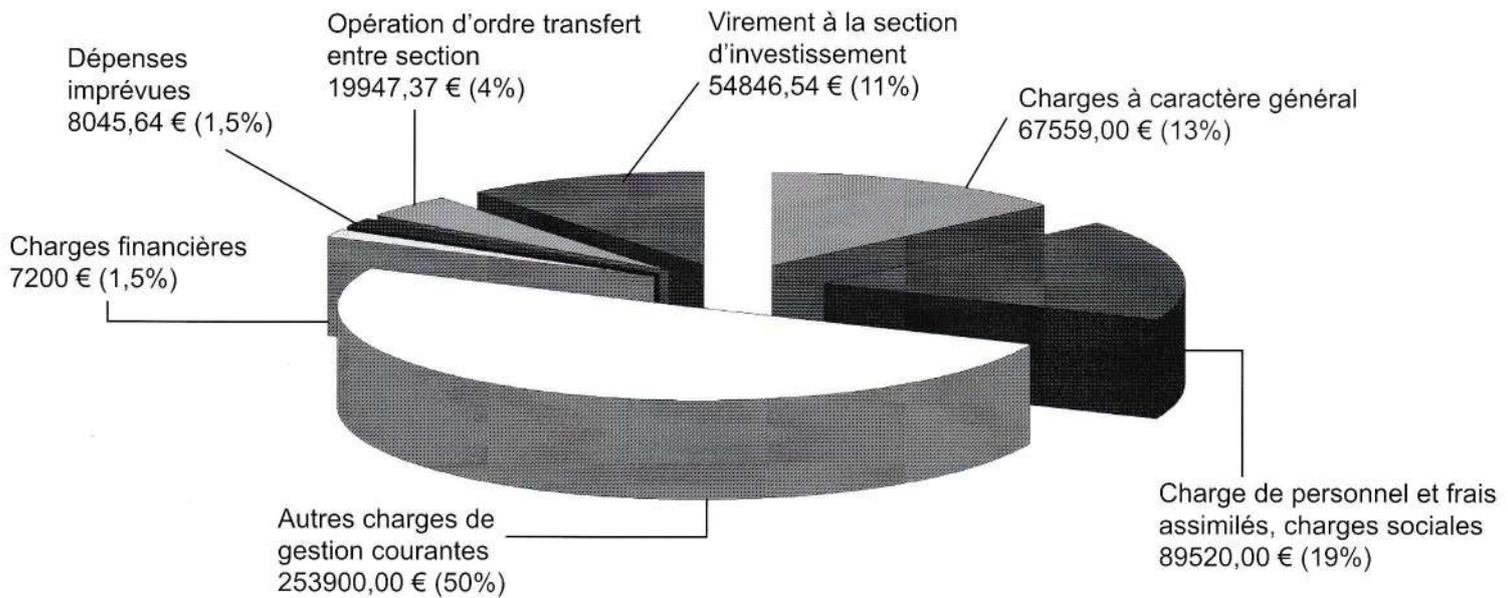
Validation du tableau de la voirie communale

Recrutement d'un agent recenseur pour janvier 2010 madame MARCHAY Jeanne qui avait réalisé le recensement de 2005 est désignée

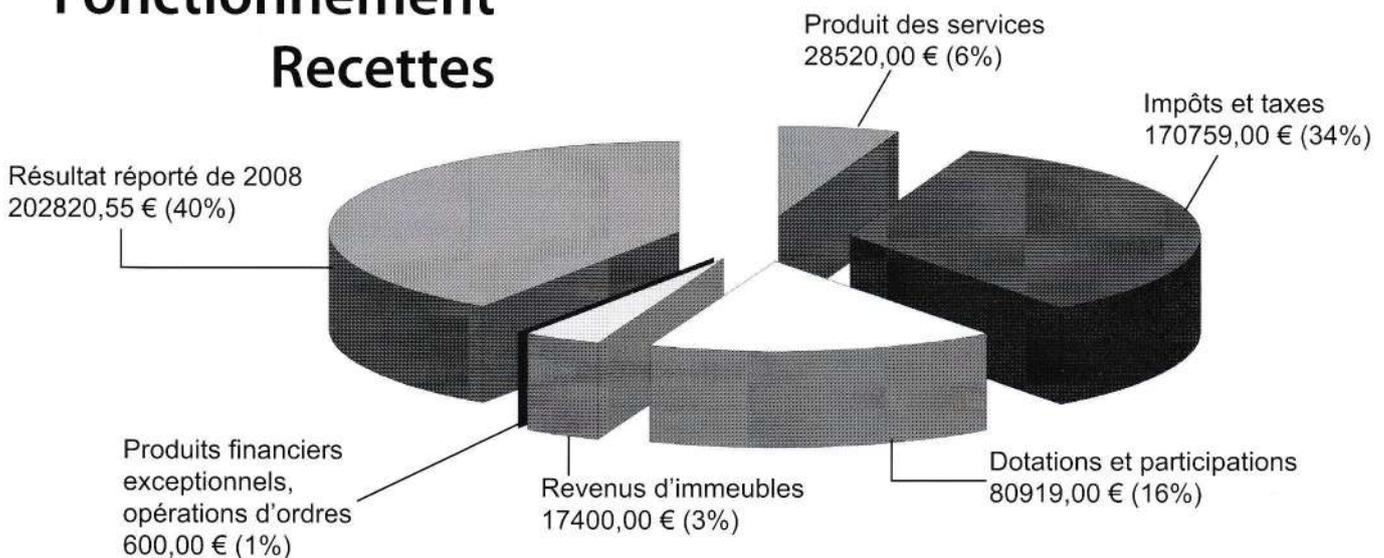
Renouvellement du photocopieur de la mairie

Meilleurs vœux pour 2010
Le Conseil Municipal

Fonctionnement Dépenses



Fonctionnement Recettes



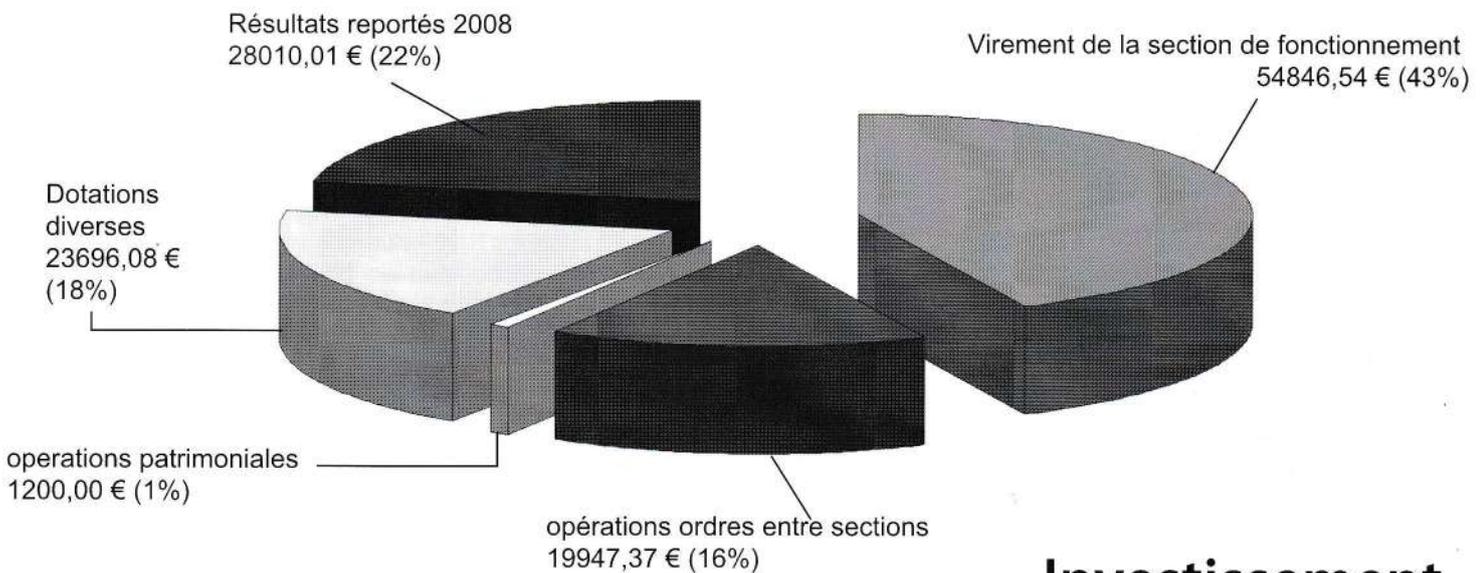
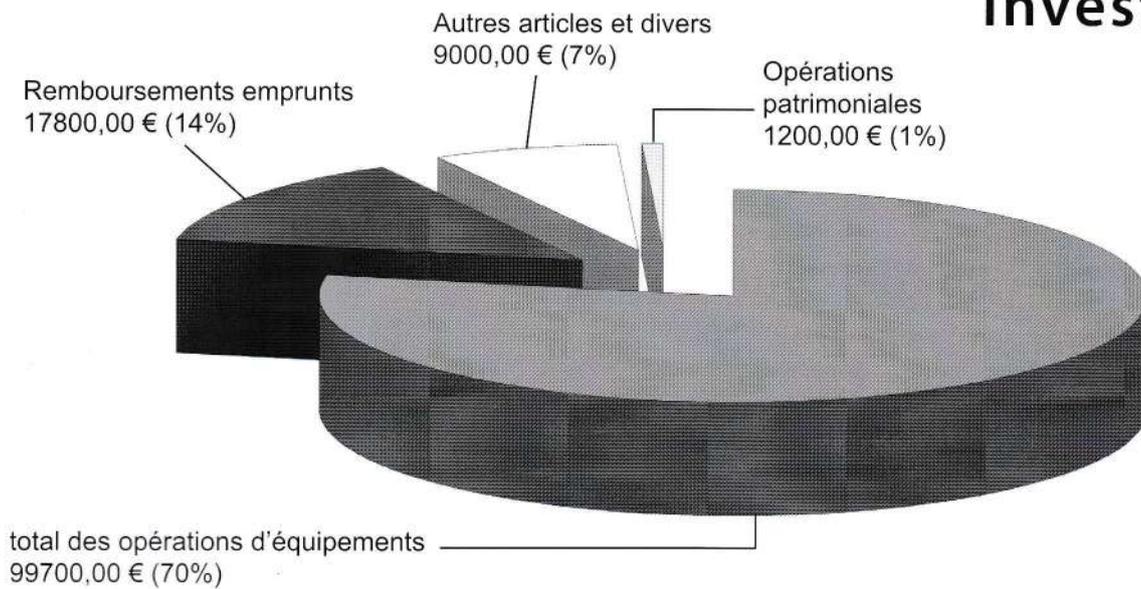
Le conseil municipal a accordé les subventions suivantes

ACCA Ballon	142 €	Banque alimentaire	76 €	ADMR	84 €
CCAS Ballon	1500 €	Comité des fêtes	142 €	Restos du coeur	76 €
Club 3 ^{ème} Age	142 €	GEDAR	30 €	Anciens d'Algérie	38 €
Bibliobus	33 €	F.A.B Ballon	142 €	Prévention routière	60 €
Les Cigognes	76 €				

Les Différentes Taxes

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Taxe d'habitation	5.51	5.51	5.51	5.51	5.51	6.14
Foncier bâti	11.48	11.48	11.48	11.48	11.48	12.80
Foncier non bâti	51.43	51.43	51.43	51.43	51.43	51.43
Taxe professionnelle	8.57	8.57	8.57	8.57	8.57	9.55

Investissement dépenses



Investissement Recettes

Recensement de la population

Le recensement de la population a lieu tout les cinq ans. Le dernier recensement avait été effectué en 2005, le recensement 2010 se déroulera du 21 Janvier au 20 Février.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur qui est tenu au secret professionnel et sera porteur d'une carte officielle.

Le recensement est important pour la commune car la connaissance la plus exacte possible du nombre d'habitants détermine le montant de la dotation générale de fonctionnement

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France ; il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge ; profession exercée ,transports utilisés,déplacements quotidiens,conditions de logement,etc.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles ,hopitaux).C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Les réponses resteront confidentielles et sont protégées par la loi.

Utilisation des produits phytosanitaires : Arrêté préfectoral du 21 Avril 2009

Les particuliers sont tenus de respecter la même réglementation que les agriculteurs, les entrepreneurs et les collectivités.

Un arrêté ministériel de septembre 2006 imposait le respect d'une zone non traitée (ZNT) au voisinage des points d'eau permanents .Cette distance est spécifiée sur l'étiquetage du produit appliqué.Dans tous les cas elle est au minimum de 5 mètres.

L'arrêté préfectoral du 21 Avril 2009 renforce ce dispositif sur le département en indiquant que :

Art 1 : L'application de produits phytopharmaceutiques est interdite sur le réseau hydrographique même à sec qui n'apparaît pas sur les cartes IGN au 25 000^{ème},qui comprend les fossés, les points d'eau ainsi que les puits et forages.

Art 2 : Toute application est interdite sur les ouvrages d'évacuation pluviale,notamment les avaloirs,caniveaux et bouches d'égout.

Communiqué de la mairie de Ciré d'Aunis

Le Rétable

La commune de Ciré entreprend de sauvegarder le rétable de l'église, le seul élément du patrimoine de Ciré d'Aunis inscrit à l'Inventaire des monuments historiques. Le montant de sa restauration par Bénédicte Le Blanc, restauratrice d'œuvres sculptées, s'élèvera à 16 863,60 euros TTC.

Le financement se répartira ainsi

participation de la DRAC :	4935 euros
participation du Département	3666 euros
participation de la commune	8263 euros

Pour aider la commune nous avons signé un partenariat avec la Fondation du Patrimoine qui organise une souscription publique. Si cette souscription atteint au moins 5 % du montant hors taxes des travaux la Fondation apportera un soutien financier au moins équivalent, en fonction des fonds recueillis.

De généreux donateurs se sont déjà manifestés, nous les en remercions.

Nous avons bon espoir que ce projet de sauvegarde du rétable se réalise.

Si par bonheur le montant des dons était supérieur à la participation financière de la commune, le solde sera intégralement utilisé à la restauration de l'église.

L'église est très humide. Sur les conseils d'un représentant des Bâtiments de France qui est venu la visiter, la pose de gouttières tout autour de la toiture serait nécessaire, actuellement l'eau de pluie s'infiltrerait directement dans les fondations et par capillarité remonte dans les murs.

Il y aurait encore beaucoup à faire aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur pour lui redonner son cachet d'antan.

Vos dons, même les plus modestes seront les bienvenus, faites les parvenir soit à la Fondation du Patrimoine, soit à la mairie de Ciré, accompagnés du coupon réponse que vous avez reçu dans vos boîtes à lettres. Votre don est déductible de vos impôts.

13 naissances ont eu lieu cette année sur la commune

RABILLER	Suzon	28/11/2009
POISSON	Swann	18/08/2009
BIDAUD	Shana	15/07/2009
AUBRY	Eléa	09/07/2009
LUCAS	Arthur	27/06/2009
PUJOL	Gabriel	10/06/2009
ETANCHAUD	Lilou	20/05/2009
BARBARIT	Bérénice	13/04/2009
COSQUER- - BONNEAU	Gabin	17/04/2009
NAHRI	Keryan	30/03/2009
COUREAU	Léonie	02/03/2009
ROCHETEAU	Alexandre	20/01/2009
GOWOREK	Sacha	17/01/2009

État Civil

**Quatre personnes nous ont
malheureusement quitté**

Monsieur Nicolas TURGNE
Monsieur Michel MASSON
Monsieur Guy BONNIN
Monsieur James ARNAUD

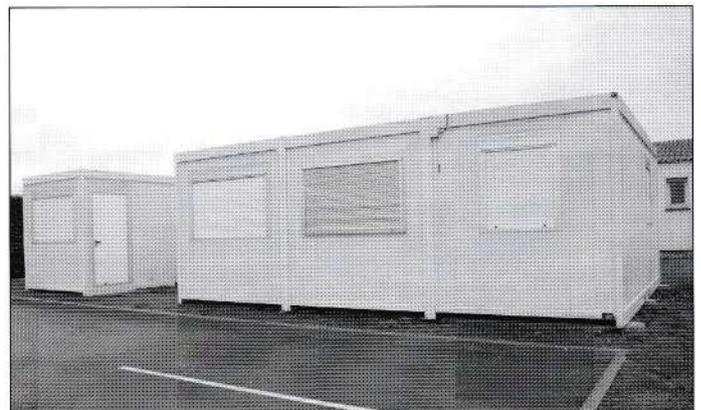


Aménagement de la sortie bourg vers les Agères D266

Le conseil municipal soucieux d'apporter aux familles riveraines de cet axe, la sécurité dans les déplacements a fait réaliser avec l'aide du conseil général un chemin piétonnier, ce chemin a été agrémenté au printemps 09 d'une haie végétale.

Locaux associatifs

Pour répondre à la demande des associations, le conseil municipal a accepté la mise en place de quatre bâtiments modulaires de type Algeco : Trois de ces locaux ont été attribués au comité des fêtes, l'autre modulaire a été confié à l'ACCA (chasse). De ce fait le club de football bénéficie des anciens locaux du comité des fêtes pour son activité. Ces bâtiments ont été placés coté parking intérieur de la salle des fêtes.



Les illuminations du centre bourg

Plus d'illuminations avec moins de consommation !

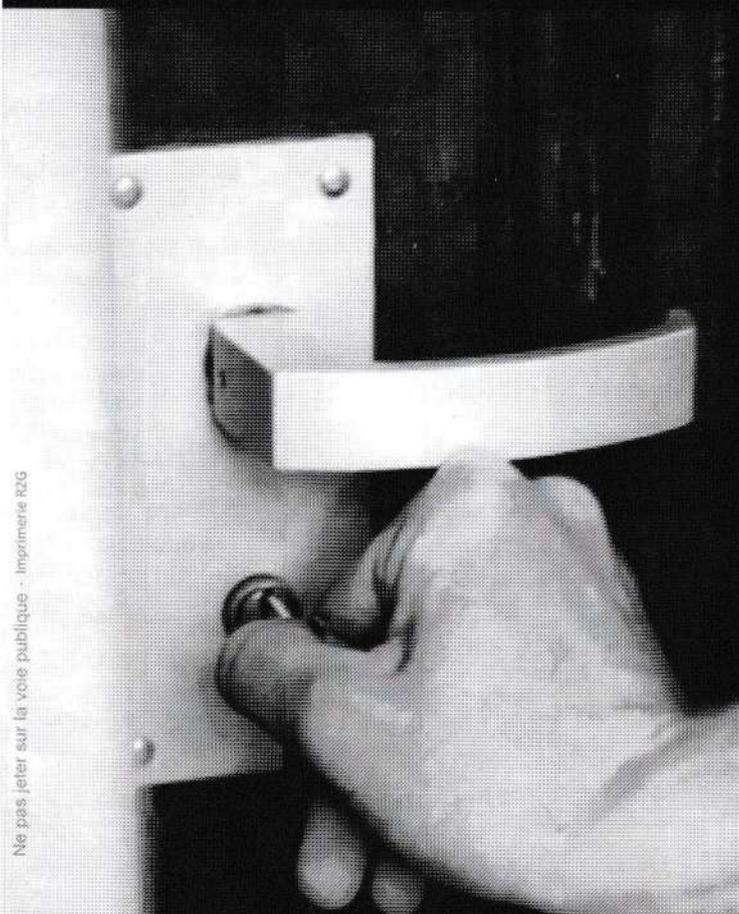
Des guirlandes et frises équipées de lampe LED ont remplacé les anciens décors à lampes incandescentes. La consommation est ainsi divisée par plus de 10 ; ainsi les décors des arbres place de la Mairie et Square du 19 mars 1962 consomment à peine 100 watts.

La gendarmerie vous informe

Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de Charente-Maritime

Prévention des cambriolages



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimerie R&G



Adoptons les bons réflexes

Gendarmerie nationale



De nombreux cambriolages sont commis dans la journée, lorsque vous êtes au travail, pendant que vous allez faire vos courses, ou lorsque vous partez en vacances... Être victime d'un cambriolage, cela n'arrive pas qu'aux autres et quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les voleurs et de protéger votre habitation.

Concernant la protection de votre maison

Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.

Je ne laisse pas mes clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.

Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.

- Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.
- En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.

Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : www.laposte.fr

Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.

Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voitures, portables...)

Concernant la vigilance

J'entretiens de bonne relation avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.

J'adopte une «vigilance citoyenne» : j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).

Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

Information du SMICTOM

La quantité de déchets a doublé en 40 ans !

Chacun d'entre nous jette en moyenne 390 kg par an dans les poubelles et containers de tri auxquels s'ajoutent les 150 kg déposés en déchetterie. La réduction de déchets permet de limiter les conséquences environnementales et économiques de la gestion de ces déchets (transport, coûts...) et, **en limitant la consommation**, de réduire l'utilisation de ressources non renouvelables et de diminuer les rejets de gaz à effet de serre.

Je fais du compost

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.

Je limite les emballages

En choisissant des produits avec moins d'emballage, on peut réduire ses déchets de 26 kg par personne et par an.

Je fais réparer mes appareils

En faisant réparer ses appareils, on allonge leur durée de vie et on peut réduire ses déchets.

J'achète à la coupe

En achetant les produits à la coupe ou en vrac, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an. Pourquoi réduire nos déchets ?

Pourquoi réduire nos déchets ?

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et économiques de la réduction des déchets ménagers, le SMICTOM VAL AUNIS, en partenariat avec l'ADEME s'est fixé un objectif ambitieux pour la période 2008-2014 : réduire notre propre production de déchets de 7% sur 5 ans soit environ 40 kg par habitant. Des actions efficaces sont déjà menées en ce sens depuis 2008 : l'opération Devenez Magicien Composteur !

J'achète des écos-recharges

En achetant des écos-recharges, on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an.

J'utilise des piles rechargeables

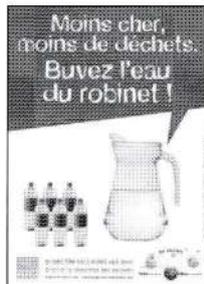
En utilisant des piles rechargeables, on évite de rejeter des déchets polluants.

J'utilise un cabas

En utilisant un cabas pour ses courses, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.

Je donne des vêtements

En donnant des vêtements, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.



Les Pompiers de Thairé nous informent

Les interventions de 1^{er} secours sur notre commune sont maintenant assurées par le centre de Thairé permettant ainsi un gain de temps précieux. Bien évidemment en cas de sinistre important le centre de Châtelailon (et éventuellement d'autres centres départementaux) sont appelés en renfort.

Le centre de Thairé lance un appel au volontariat. Les habitants de Ballon qui souhaiteraient intégrer le corps des volontaires peuvent prendre contact avec M. Sébastien GIRAUD responsable du centre.

Médecin de garde

Pour avoir un médecin de garde pendant les week-ends et jours fériés appelez le : 05 46 27 55 20

Pour les urgences uniquement appelez le Samu au 15.

ERDF

Pour améliorer le service de distribution de l'électricité, des travaux importants de renforcement du réseau moyenne tension vont être entrepris 6,5 km de câbles seront posés en souterrain entre Aigrefeuille, le Thou, et Ardillières, fin des travaux pour juin 2010.

L'ÉCOLE DU MARAIS

Une grue dans le paysage de Ciré d'Aunis !

Depuis le 15 septembre 2009 les travaux d'agrandissement et de restructuration vont bon train. Favorisés par une météo clémente, les objectifs du planning sont tenus, l'ossature des bâtiments est terminée, les réseaux sont en place, la charpente sera posée début janvier. Les entreprises profitent des périodes d'absence des enfants pour mettre en œuvre toutes les tâches qui nécessitent une intervention dans les locaux existants. Le moins de gêne possible et surtout la sécurité font partie des objectifs prioritaires.

Septembre 2010, si tout se déroule comme prévu, les enseignants, les enfants, le personnel du SIVOS pourront utiliser les nouvelles installations. Les plans sont consultables au SIVOS les membres du bureau sont à votre disposition pour vous donner les détails complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Le montant des travaux engagés est de 1 300 000 € HT auxquels il faut ajouter les frais d'études, de dossiers, et de contrôle pour 250 000 €. Plusieurs subventions environ 60% du montant total ont été obtenues. Les budgets des deux communes vont rembourser pendant 20 ans l'emprunt réalisé auprès du crédit agricole.

Comme prévu la salle des fêtes de Ciré d'Aunis a été transformée pour la période des travaux, en cantine scolaire, les quelques difficultés rencontrées sont principalement celles liées au bruit et à la discipline.

Le SIVOS s'excuse pour toute la gêne occasionnée par les travaux, principalement aux enseignants, nous avons besoin de votre indulgence, encore 6 mois de difficultés à surmonter.

LA GARDERIE

Madame Bouchaud danielle (doudou) assure l'accueil des enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h50 et de 16h 45 à 19h, elle est aidée dans cette tâche



par mesdames Cadaugade Marie Edwige et Largeau Krystel, une trentaine d'enfants fréquentent assidûment la garderie chaque jour. L'aide aux devoirs, encadrée par des bénévoles complète un service apprécié par de nombreuses familles. Appelez le 05 46 55 30 85

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Mis à votre disposition par le conseil général il permet aux familles de ne pas utiliser leur véhicule personnel, ce transport apporte un confort en terme de sécurité, il vous permet de réaliser des économies de carburant et vous évite quelques soucis de stationnement sur Ciré d'Aunis, nous comptons sur vous pour l'utiliser de manière constante afin de le pérenniser



Le SIVOS souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et une bonne année 2010 à chacun d'entres vous

Le SIVOS vous accueille

**Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
de 8h45 à 12h**

Tél. / Fax. : 05.46.28.25.92

E-mail : sivos-ballon-ciredaunis@orange.fr

Comité des Fêtes de Ballon

C'est déjà la fin de l'année : 2009 a été riche en manifestations et en événements. Le bilan d'activité est très positif :

- Bonne fréquentation lors du 5^{ème} « **concert de printemps** » gratuit avec « l'Union Chambonnaise »,
- Petite **brocante/vidé grenier** du 1^{er} mai, c'est mieux quand il fait beau !!!
- Grande réussite de la **fête du 4 juillet**. L'ambiance diffusée par « Lazy Jazz » a été très appréciée et la fête s'est déroulée dans une atmosphère villageoise conviviale et chaleureuse. Un merci particulier à la Municipalité pour le feu d'artifice.



• Afin de soutenir le club de football, le **loto** du 21 novembre a été organisé par le FAB en collaboration avec le Comité des Fêtes. Une belle dynamique : environ 200 participants !!!

• **Téléthon** : après une journée sur le thème de la générosité, la soirée fut consacrée à la convivialité. Le 4 décembre, la « poule au pot » a élu domicile à Ballon. Une bonne journée animée par le Comité des fêtes de Ciré d'Aunis. Merci à tous.

Le Comité des Fêtes fait toujours son **Cinéma** à la Salle des Fêtes en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et c'est pas du cinoche !!!

- En janvier : « Le crime est notre affaire » (41 entrées payantes)
- En février : « Largo Winch » (34 entrées payantes)
- En mars : « Mia et le Migou » (27 entrées payantes) et « Australia » (45 entrées payantes)
- En avril : « Les bureaux de Dieu » (25 entrées payantes) ; « Volt » (31

entrées payantes) et « Slumdog » (50 entrées payantes)

- En mai : « Welcome » (27 entrées payantes)
- En septembre : « Harry Potter et le prince de sang mêlé » (11 entrées payantes)
- En octobre : « le Hérisson » (40 entrées payantes)
- En novembre : Pas de cinéma
- En décembre : « La Haut » (33 entrées payantes, dont 21 enfants) et « Le petit Nicolas » (35 entrées payantes)

Un grand merci à tous les bénévoles pour le travail accompli lors de ces différentes manifestations.

De nouvelles personnes sont encore venues nous aider cette année. C'est tant mieux car on en a besoin. Ce qui nous permet d'organiser une « **Soirée Orientale** » autour d'un couscous le samedi 23 janvier 2010.

2010 arrive. Voici donc les différentes manifestations et dates :

- Samedi 23 janvier : « Soirée Orientale » avec couscous
- **Réservation au 05.46.07.70.43**
- Avril : Concert de printemps
- Samedi 1^{er} Mai : Vide grenier/Brocante
- Samedi 3 Juillet : Fête de Ballon
- Samedi 20 novembre : Loto

Le Comité des Fêtes continue son Cinéma à la Salle des Fêtes :
Mercredi 6 janvier, 20h30 : « MicMac »
Mercredi 3 février, 20h30 : « 2012 »

Le « Cinéma près de chez nous » c'est des films, toujours récents, proposés le mercredi une fois par mois, de septembre à juin. Des séances supplémentaires sont organisées en fonction du calendrier scolaire pour les plus jeunes.

C'est aussi l'occasion pour tous de retrouver les charmes du cinéma d'antan avec son ambiance chaleureuse, la présentation du film par Nicolas le projectionniste, l'entracte où l'on s'offre quelques gourmandi-



ses..., un air de «cinéma Paradiso». Merci à tous ceux, acteurs ou spectateurs, qui, par leur présence permettent au «Cinéma chez nous» de continuer, pour qu'un soir par mois nous puissions partager, ensemble, ce petit moment de joie et de convivialité.

Pour en savoir plus sur les activités du Comité des Fêtes, rendez-vous à : **L'ASSEMBLEE GENERALE, le mercredi 3 février**, à 20 h 30, (lieu à définir). Un pot de l'amitié sera offert.

Toutes les personnes qui souhaitent participer sont les bienvenues ainsi que toutes les idées et projets permettant de développer l'animation et les festivités du village. L'esprit qui nous anime est : « un peu de convivialité et une touche festive pour notre bien vivre ensemble à Ballon ».

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux. « Que cette année 2010 soit pleine de réussite !!! »



L'Association des Parents d'Élèves de l'école du Marais



L'Association des Parents d'Élèves du Marais a clos l'année scolaire 2008-2009 le 26 juin par la traditionnelle fête de l'école qui se déroulait, fait inhabituel, un vendredi soir et dans les locaux de l'école. Les élèves ont présenté des spectacles et des expositions, les stands de jeux ont animé cette fin de journée qui s'est achevée par le repas dansant. Le bilan financier de cette manifestation est très positif, en revanche la tenue d'un tel événement le vendredi a posé quelques soucis d'organisation. L'APE et l'équipe enseignante doivent se réunir pour définir les modalités de la fête de l'école 2010... Mais rassurez-

vous elle aura bien lieu !

D'autres événements ont ponctué cette année, tels que le Bal Costumé dont l'édition 2010 aura lieu le 13 mars à la salle des fêtes de Ballon, et la vente de calendriers qui a reçu un grand succès. Un grand merci aux enfants qui, avec l'aide de leurs enseignants, ont réalisé de magnifiques travaux. Tous se sont de nouveau prêtés au jeu cette année encore afin de renouveler l'opération.

L'APE souhaite proposer une nouvelle activité cette année. Pour Pâques, une chasse à l'œuf doit être organisée, le projet avance...

L'argent collecté lors de tous ces événements a permis de financer l'ensemble des sorties scolaires de fin d'année, ce qui représente un budget d'environ 2000 euros.

Nous tenons à remercier une fois de plus les Comités des Fêtes de Ballon et Ciré, ainsi que les deux Municipalités, le SIVOS, les Commerçants de Ciré d'Aunis, et les parents d'élèves pour leur coopération précieuse durant toute cette année.

Nous aurons toujours et encore besoin de volontaires pour la bonne tenue de toutes les manifestations prévues, nous comptons sur vous !

Toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2010

Bilan de la saison de l'association de chasse de la commune

Depuis l'ouverture de la chasse, l'ACCA compte 72 chasseurs.

Petit gibier : Au mois de mars 2009 nous avons lâchés 52 faisans reproducteurs.

Au mois d'août, 200 faisandeaux, 180 perdrix grises, 180 perdrix rouges ont été lâchés. La saison se terminant avec 70 faisans de tir, fin novembre.

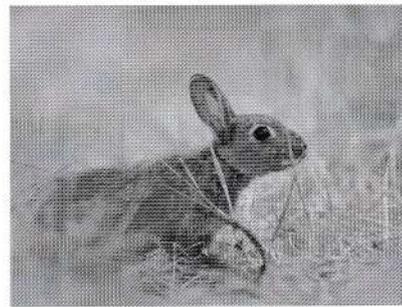
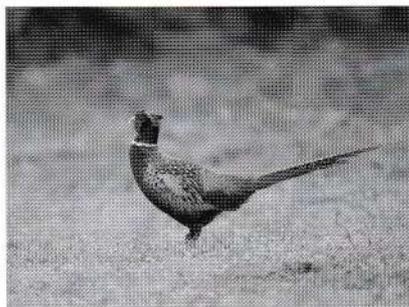
Grand gibier : Les battues chevreuils débutent le 15 novembre 2009 et ensuite tous les samedis. Nous avons à prélever 6 animaux. Les animaux seront partagés entre

les chasseurs présents aux battues et les propriétaires non chasseurs.

Nous avons un bracelet sanglier.

Nuisible : Toute l'année, la chasse des ragondins est autorisée. Pendant la saison 2008/2009, pour la protection du petit gibier, nos piégeurs ont capturés 14 pies et 1 renard. Au mois de mai 5 renards ont été tués lors de battue dans les colzas.

Le conseil d'administration remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.



Football Amicale de Ballon



Depuis la création du club en 2006, le nombre de licenciés ne cessent d'augmenter, en effet nous comptons aujourd'hui 75 licenciés pour cette nouvelle saison.

Le résultat de notre équipe première en fin de saison 2008/2009 a été excellent : 2^{ème} au classement général ce qui a permis pour cette nouvelle saison de créer une nouvelle équipe senior qui évolue en 5^{ème} division Poule A et se retrouve 9^{ème} au classement pour ce début de championnat.

Quant à l'équipe première, elle évolue en 4^{ème} division poule C et pour le début de saison, est classé 1^{er} ex aequo avec chatellaillon. Ces deux équipes sont entraînées par deux nouveaux arrivants dans le club : Patrick Robert pour les joueurs, et Frédéric Rivet pour nos gardiens. Les entraînements ont changé et se déroulent le Mardi et Vendredi de 19 h à 21 h.

Ces deux équipes permettent d'avoir un match tout les dimanches à ballon, puisqu'elles jouent à tour de rôle pour le plus grand plaisir de nos supporters. Le club est toujours à la recherche d'un arbitre.

L'effectif s'est également agrandi pour nos débutants puisqu'il compte cette année 15 enfants qui sont toujours entraînés par Francis Bougeois et également par un nouveau venu dans le club Jimmy Vrignaud.

Les matches des débutants se déroulent sous forme de plateaux et les entraînements ont lieu le Mercredi de



17h30 à 19h et les samedis de 14 h à 16 h quand il n'y a pas de plateaux.

Nos poussins entraînés le mercredi de 14 h à 16 h par Gregory Nouzillat, jouent tous les samedis matin et obtiennent d'excellents résultats : ils sont premiers de leur poule avec aucune défaite.

Comme tous les ans, nous organisons des manifestations qui nous permettent de financer l'achat de matériel sportif, et de faire vivre le club. En effet le repas dansant basque qui a eu lieu au mois d'avril a remporté un vif succès, et sera renouvelé le 17 Avril 2010. Nous remercions toutes les personnes qui ont fait de ce repas une réussite.

Cette année, nous avons organisé une nouvelle manifestation : le loto en partenariat avec le Comité des Fêtes de Ballon.

Nous continuons aussi à organiser un concours de belote qui aura lieu le 27 Février 2010, mais cette fois-ci il

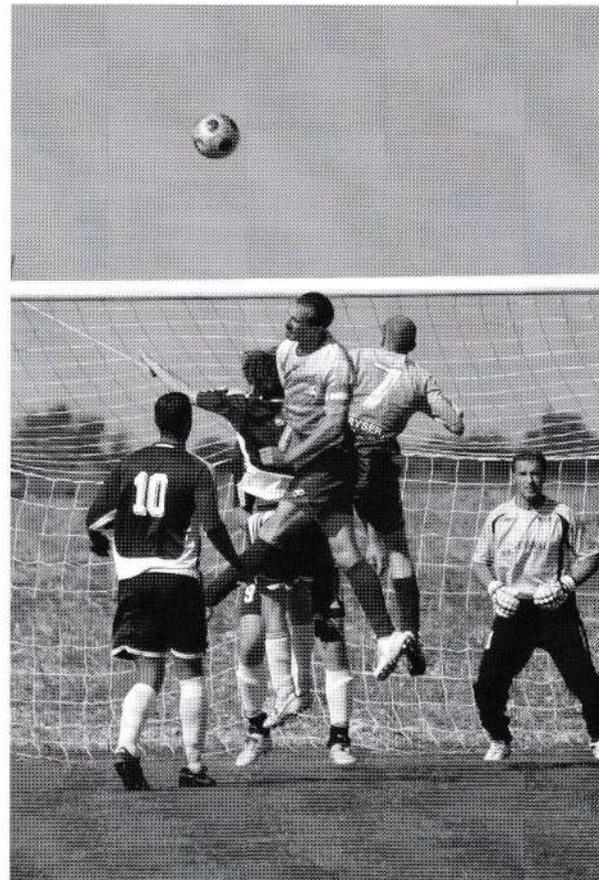
se déroulera le samedi après midi et non le samedi soir comme les années précédentes.

La date du Tournoi sera définie en fonction de la fin du championnat mais devrait avoir lieu le 5 Juin 2010.

Pour finir nous tenons également à remercier la Mairie de Ballon qui met tout en œuvre pour que le club de foot évolue dans les meilleures conditions possibles.

Merci également aux sponsors, à notre public ainsi qu'au Comité des Fêtes toujours présent pour nous aider et particulièrement à Emmanuel Devaud pour la réalisation de nos calendriers qui seront distribués début Décembre.

MEILLEURS VŒUX A TOUS



GV Les Cigognes, la gym pour tous



Vous êtes fatigués, stressés, vous manquez de tonus, de souplesse, vous avez des problèmes de mémoire, d'équilibre, vous avez besoin de contact. Le sport chasse le cholestérol, l'arthrose, la déprime et d'autres maladies.

VERONIQUE EST LA : je vous stimule de la tête aux pieds. J'adapte mes cours selon votre capacité physique et chacun travaille à son rythme.

IL N'EST PAS TROP TARD
POUR BIEN FAIRE,
VENEZ NOUS REJOINDRE
AMBIANCE ET REMISE
EN FORME ASSUREES

Gym douce et tonic a ballon,
lundi de 10h à 11h et jeudi de 9h30
à 10h30, Salle polyvalente à côté de
l'école de Ballon.

Pour les gens plus tonics, cours à
Loire les Marais le soir, salle des fêtes,

même association, lundi et jeudi
19h15 à 20h15

Gym tonic : renforcement musculaire, souplesse, cardio et renforcement musculaire sur step, fitness, poids, barres lestées, ballons etc (diversité)

Country :

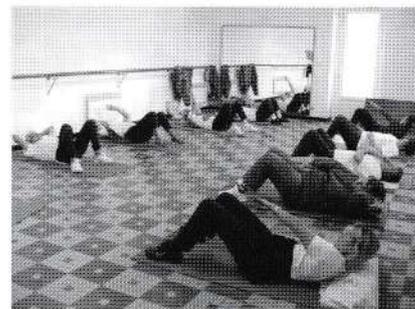
Mardi de 18h45 à 19h45
à Loire les Marais (salle des fêtes)

Un grand succès.

Possibilité d'ouvrir un cours à Ballon le mercredi matin à partir de septembre 2010 (15 minimum) faites vous connaître homme et

femme débutant ou non auprès de
Mme Angibaud : 05 46 55 36 62

Le 18 octobre a été élu **Miss Mamie Chapeau à Ballon**, il fallait confectionner un chapeau original (décoration, matière etc...)



M. Gaunet et Mme Chevalier notre présidente ont mis la meilleur note au chapeau de Mme Mineau. Elle l'a croché avec des lanières de poches plastiques et décoré (recyclage bien vu).

BOUGEZ, ELIMINEZ, PRENEZ
VOTRE CAPITAL SANTE EN MAIN

Contactez :

Mme Chevalier Séverine, présidente
05 46 84 59 36

Mme Ratto Liliane, trésorière
05 46 27 19 50

Mme Angibaud Véronique, animatrice
05 46 55 36 62



Le club des aînés

Le club des aînés de Ballon a ajouté à son programme hebdomadaire deux activités physiques : marche le mercredi, vélo le samedi.

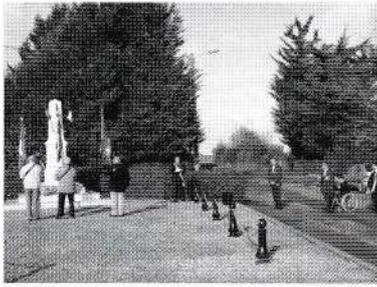
Nous continuons tous les mardis après-midi les jeux calmes : cartes (tarot, belote, rami.), scrabble, rumikub des chiffres et des lettres, triamino.

Nous élargissons le périmètre en partageant un repas avec les aînés des villages alentour : jeux et danses. Le plaisir des retrouvailles est toujours aussi grand.

L'interclub organise des voyages : Savoie, Côte d'Azur, Le Puy du Fou. Le règlement se fait en plusieurs fois de façon à s'adapter à tous les budgets.

Renseignez vous en téléphonant à l'un des numéros suivants : 05 46 55 38 33 et 05 46 56 43 02.

Anciens Combattants Ballon-Ciré



Au cours de ce semestre, notre association a assisté à la réunion du bureau de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) tenue à Aigre-feuille d'Aunis le 25 octobre.

Le 11 novembre, nous avons déposé des gerbes de fleurs, au pied des monuments aux morts de nos deux communes. Avec attention, nous avons écouté le message de Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, relatant la fin de ce terrible conflit, message lu par M. GAUNET maire de Ballon, puis par Mme TESSERON maire de Ciré.

Après ces cérémonies, les vins d'honneur offerts par chacune des municipalités, furent des instants de convivialité au cours desquels des commentaires sur cette triste période, qui brisa la jeunesse de beaucoup trop de nos parents, ont été évoqués : c'était la première guerre mondiale de 1914-1918, il y a de cela 81 ans...

A l'issue des célébrations, des anciens combattants de notre association participèrent au repas qu'organisait Ciré, dans la salle des fêtes de Ballon, pour les personnes âgées.

Merci à tous pour votre participation, passez de bonnes fêtes et à l'an prochain

Le Secrétaire.
Alain Bordat

NOTRE JOURNAL, AU FIL DE L'HISTOIRE...

Une page d'histoire d'un petit coin de l'Aunis

Notre contrée, mêlée à presque tous les événements de l'histoire de France, est riche en souvenirs des époques révolues. Elle a été sans cesse terre de passage. Avant l'ère chrétienne, les légions de César la foulèrent de leurs pas victorieux. Plus tard, au temps des « Gestes » sur les routes de Saint Jean d'Angély, de Saintes et Pons, passèrent, en foules compactes, les pèlerins se rendant à Saint Jacques de Compostelle. Ensuite, enjeu des luttes franco-anglaises, aux XIIIe et XIVe siècles, théâtre des guerres religieuses, des XVIe et XVIIe siècles : La Rochelle, Saintes, Saint Jean d'Angély, Pons Jonzac et d'autres, ont gardé trace de ce tumultueux passé.

Ballon, Thairé et d'autres communes voisines, semble avoir été primitivement habitées par les Romains ; on a trouvé au lieu-dit Le Bois de Flassa les ruines d'un vieux manoir, les défrichements entrepris dans ce petit bois au 19e siècle, ont fait découvrir les fondements d'une maison, et d'un cercueil en pierres (vestiges d'un ancien manoir). Comme l'attestent les restes d'une villa Gallo-romaine mise à jour en 1994, et la découverte en 1967 d'un sarcophage en pierres, ainsi que la prospection aérienne qui a permis de repérer au lieu dit « Les Tombes » au Pré-Pallet une vaste nécropole qui témoignent que les origines du territoire de la commune remontent à la conquête romaine.

Sur ce même territoire de la commune aurait existé un village gallo-romain du nom de Saint-Marc.

Et pourquoi ne pas parler d'une commune voisine située aux limites de ces lieux, « la commune de Thairé ». A thairé des découvertes faites au 19e siècle, on a trouvé en creusant la terre à quatre ou cinq pieds de profondeur, des pierres tumulaires et des tombes dans l'une desquelles on a retiré un vase lacrymatoire en vermeil. Et en 1877 un cultivateur en travaillant à l'excavation d'un fossé, découvrit une armure qui paraissait avoir été d'une grande beauté, à côté, une fraction de casque surmonté de son cimier, des boutons de métal sur l'un desquels été inscrite l'initiale « J » et des éperons de cuivre.

A l'époque où les guerres de religion désolaient la France, un armistice de deux mois fut conclu à Thairé, le 27 juin 1574, entre les députés de la Reine mère Catherine de Médicis et ceux de la ville de La Rochelle.

Il est à noter que quelque découvert que l'on ait faite en ces lieux de notre petite Aunis : il y reste encore bien des choses à trouver !

Et voilà, ainsi se termine cette petite balade champêtre et historique des temps anciens.

C'était Hier : et pourquoi pas à Demain !!

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi
de 9h à 12h

Le premier samedi du mois
de 9h à 12h

Tél. : 05.46.55.30.31

Pendant ces heures d'ouverture,
un point-livres vous permet
d'emprunter des ouvrages.

En cas d'urgence !

Quelques numéros utiles :

Médecin de garde : 05 46 27 55 20

Gendarmerie Surgères : 05 46 07 00 46

Gendarmerie Aigrefeuille : 05 46 35 50 08

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers : 18

SAMU : 15 ou 112

SERVICES DIVERS

• Pizzas

Un camion se trouve sur la place tous les mardis de
17h30 à 21h. Possibilité de commander par téléphone :
06 27 56 64 86

• Boulangerie

Un portage de pain à domicile est assuré tous les jours
par les boulangeries de Ciré d'Aunis et Thairé.

Liste des assistantes maternelles

• BOUVET Chantal : 05 46 42 26 86

• ETANCHAUD Corinne : 05 46 07 62 34

• LAJOIE Emilie : 06 68 45 56 81

• RICHÉ Carole : 05 46 29 62 44

• ROY Magali : 05 46 43 91 30

NOS ARTISANS ET ENTREPRISES

Catherine AUGUIN

Maraîchère

16, rue de l'hôtel de ville
Vente directe à l'exploitation de
16h30 à 19h (de juin à septembre)
et le vendredi (toute l'année).

Tél. 05.46.55.31.25

06.66.35.69.29

Thierry MAILLET

Maçonnerie

3, rue de Chizé
Tél. 05.46.55.34.11
06.86.00.85.97

Florian PUJOL

Plomberie-Chauffage sanitaire

9, rue de la Cure
Tél. 05.46.30.18.66
06.82.57.34.42

MSEV

Tous travaux extérieur

Franz Millieroux

Tél. 06.35.54.01.03

fanfan1772@gmail.fr

ETGB

Neuf et rénovation

Sébastien Giraud

Tél. 05.46.55.30.42
nouvelleetgb@orange.fr

Alain NICOLAS

Plomberie

17, rue du Château d'eau - La Gravelle
Tél. 05.46.09.79.76
06.25.17.03.60

TECHNICOUVERTURE

Couverture-Zinguerie

3, rue de la Cure

Tél. 06.60.16.38.94

Stéphane PARTHENAY

Maçonnerie neuf et rénovation

6, impasse de la Bêchée

Tél. 05.46.43.79.58

06.28.21.68.07

Didier GENDRE

Maçonnerie-Carrelage-Peinture

42, rue de Chizé

Tél. 05.46.55.33.41

Alain GUILBAUD

Maçonnerie-Carrelage-Couverture

9, rue de l'Hôtel de Ville

Tél. 05.46.55.30.02

06.12.51.24.08

José PAULO

Entreprise revêtement de sol

Le Petit Agère

Tél. 05.46.56.09.48

06.07.15.30.10

Sylvain VRIGNON

Décoration d'intérieur

Le Grand Agère

Tél. 05.46.56.33.01

06.62.61.88.02